

ELECTIONS ArianeGroup 2023

Comité Social et Economique

7 au 14 novembre 2023

ArianeGroup

Transition environnementale, **Une urgence collective !**

**Réchauffement climatique, épuisement des ressources,
effondrement de la biodiversité, le CSE doit s'adapter...**

LA GENÈSE

La CFE-CGC, première organisation syndicale française à avoir adhéré dès 2018 au Global Compact des Nations Unies, a été précurseur dans l'établissement en matière de Développement Durable et Environnement.

Dès 2016, la CFE-CGC avait été la seule organisation syndicale de l'établissement à proposer la création d'une commission "Développement Durable », ce qui lui a valu d'être la risée d'autres Organisations Syndicales.

Malgré ces réticences, la CFE-CGC a été à l'origine de la création de cette commission, de la mise en place d'une charte, de la proposition et réalisation de nombreuses actions dont une grande partie ont perduré lors de la dernière mandature.

UN POSITIONNEMENT SANS AMBIGUÏTÉ

La CFE-CGC, bien que non gestionnaire du CSE-E, a soutenu lors de la dernière mandature les actions menées par le bureau CSE-E, et notamment la réalisation du bilan carbone CSE-E. Elle a d'ailleurs appelé à son partage vers le plus grand nombre.

FACE À L'URGENCE DE LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

Les rapports scientifiques sont clairs... réchauffement climatique, épuisement des ressources, effondrement de la biodiversité sont autant de défis vitaux pour l'humanité et nous interpellent individuellement et collectivement.

Le CSE-E, en tant qu'organisation, se doit donc à minima de suivre les engagements de décroissance d'émission des gaz à effets de serre (-5% par an). Le Bilan Carbone a dressé un état des lieux. À nous collectivement et individuellement d'en tirer les enseignements et de prendre les actions adéquates.

CONCERTATION, ADHÉSION ET TRANSITION

Figurer des actions détaillées pour 4 ans est illusoire car le contexte législatif, vu les urgences environnementales, évoluera certainement dans la prochaine mandature ; de même les priorités d'action devront certainement être revues face aux urgences les plus criantes. Mais cela ne veut pas dire inactivité ni immobilisme, bien au contraire !

Ainsi, la CFE-CGC proposera des axes d'évolution, toujours basés sur la sensibilisation, la concertation (via des consultations des salariés sur les sujets les plus impactants), l'adhésion et l'action.

Nous suivrons donc ces principes dans toutes nos actions en ce domaine.

Nos axes de transition :

Le bilan carbone CSE-E présenté au premier semestre 2023 met l'accent sur plusieurs postes principaux. Logiquement nous aborderons nos axes de transition de la même manière.

Comme énoncé, les axes les plus clivants ou contraignants feront systématiquement l'objet de consultations afin de jauger leur acceptabilité et pertinence dans un contexte où le CSE-E a un rôle majeur d'équilibre vie perso / vie pro, ainsi que d'action sociale.

LE CSE-E EN TANT QUE STRUCTURE

Le CSE-E en tant qu'organisation (infrastructures, élus, salariés CSE-E) se doit également d'être actif et exemplaire dans cette transition via la poursuite de l'effort de **réduction des émissions carbone liées à l'utilisation des locaux CSE-E** dont les Gravettes.

Par exemple, la recherche et l'application de solutions nouvelles sur les terrains non occupés des Gravettes (panneaux solaires, maintien d'un couvert végétal, etc...), le **contrôle des émissions de GES générés par le fonctionnement administratif et fonctionnel** du CSE-E (déplacements des élus et salariés CSE-E, et flotte de véhicules en particulier).

LA RESTAURATION COLLECTIVE

La transition vers une alimentation durable est un enjeu de santé publique, de préservation de la biodiversité et de diminution des émissions de gaz à effets de serre. **Ainsi la CFE-CGC veillera à ce que l'offre de restauration collective proposée par notre prestataire respecte les exigences suivantes :**

- L'intégration des recommandations sanitaires en proposant aux convives fruits, légumes, féculents, légumineuses,
- La favorisation des plats cuisinés sur place intégrant une quantité limitée de viande rouge et charcuterie sur l'ensemble de la semaine (contrôle des quantités de sucres et mauvaises graisses, maîtrise des apports en sel),
- La composition des menus influence fortement les achats de denrées ; leur provenance et l'équilibre végétal/animal devront donc permettre une diminution importante de l'impact environnemental et sanitaire,
- Les produits utilisés devront s'inscrire dans une démarche de production respectueuse de la nature, des saisons, des cycles naturels, ainsi que des salariés impliqués dans leur culture,
- Respecter une politique de durabilité (recyclage, gestion des déchets, etc...).

Pour cela, la CFE-CGC s'appuiera de façon non exhaustive sur des mesures telles que : Inciter les convives à réduire leur consommation de plats à fort impact environnemental et sanitaire, limiter la consommation de sodas et produits sucrés, minimiser l'exposition aux produits nocifs pour la santé humaine, travailler sur la provenance des produits, instaurer des cahiers de charges durables plus contraignants, travailler sur la composition et la diversité des menus, renforcer la formation et l'implication du personnel de restauration, limiter l'impact éthique et social de la chaîne de valeur (bannissement des filières controversées), renforcer les bonnes pratiques de tri, influencer les partenaires externes (amont et aval), diminuer le gaspillage et valoriser le réemploi, contractualiser avec des filières spécialisées, mettre en valeur et promouvoir les produits vertueux, communiquer et expliquer,...

Pour mettre en œuvre ces mesures la CFECGC pourra s'appuyer entre autre sur le pilotage et la création d'avenants au contrat actuel de sous-traitance de la prestation de restauration (achats, carte des menus, communication sur les impacts), **les moyens de communication su CSE-E** (pour l'aspect pédagogique en particulier), **la modulation de la subvention en fonction du caractère vertueux** (selon les critères sanitaires, environnementaux, climatiques) des produits consommés.

La restauration collective étant une priorité, la CFE-CGC entend augmenter sensiblement son budget, si besoin au détriment d'autres postes moins prioritaires, pour atteindre les objectifs sanitaires et environnementaux affichés, sans impacter le coût des prestations déjà élevé.

LES VOYAGES

Autre point impactant du bilan carbone du CSE-E, les voyages (vacances familiales, Enfance et Escapades) nécessitent une attention particulière. **Sans entrer dans un mode de contrainte et de privation, plusieurs axes d'amélioration sont possibles et soutenus par la CFE-CGC :**

- **Une sensibilisation aux impacts climatiques et environnementaux** en affichant systématiquement le bilan carbone prévisionnel de chaque proposition ainsi que l'impact environnemental (transport, logement et activités sur place),
- **Une refonte du système de priorité** en ne le basant plus sur la fréquence mais sur l'impact carbone des voyages réalisés,
- **Une action sur les prestataires en les challengeant** sur le « coût carbone » ramené à la nuitée des voyages proposées,
- Une obligation lors de la commission des marchés de **positionner en critère numéro un de choix des voyages l'aspect impact climatique et environnemental,**
- **Une modulation si besoin du subventionnement en fonction de l'impact climatique et environnemental,**
- **Une priorité des voyages enfants sur les autres voyages,** en gardant un haut niveau de subventionnement.

En complément de cet effort collectif, la CFE-CGC compte aussi sur la responsabilisation individuelle face à l'impact carbone en **renforçant le dispositif chèques vacances** (augmentation de la subvention et du quota).

LES AUTRES ACTIVITÉS

Même si les autres activités du CSE-E constituent une source de gisements plus faible, **la CFE-CGC proposera néanmoins des réflexions sur leur impact climatique et environnemental** et se posera la question du subventionnement des spectacles ou attractions présentant des animaux, de la délicate question du soutien des activités mécaniques, du devenir de sections amenant à l'abattage de faune sauvage ou d'élevage.

Enfin, **la CFE-CGC soutient toute action en faveur des mobilités douces et des mobilités collectives** pour les trajets locaux, et entend aider les salariés dans cet effort avec une attention particulière à leur sécurité.

ET VIS-À-VIS DE L'ÉTABLISSEMENT ET DE LA SOCIÉTÉ ?

La **CFE-CGC ArianeGroup Issac / Biscarrosse / Crozon** s'engage à faire remonter les préoccupations environnementales au plus haut niveau au sein d'ArianeGroup, afin de pouvoir évoluer dans une entreprise dont nous partageons les valeurs !

Des paroles aux actes,

Du 7 au 14 novembre, votez CFE-CGC !

Contacts

Loïck COURPRON
Christophe CADIER